

LÉVIS INFOS



Document d'information communale sur les risques majeurs

Comme toutes les communes, Lévis saint Nom est tenue d'établir un document d'information sur les risques majeurs. L'enjeu de ce document est de sensibiliser chacun d'entre nous à ces risques et de proposer des attitudes et actions à mettre en œuvre selon chacun des dangers auxquels vous pourriez avoir à faire face.

Quels sont les risques identifiés sur Lévis ?

Les risques naturels

- Le risque d'inondation
- Le risque de mouvement de terrain
- Le risque de feu de forêt
- Le risque de tempête
- Le risque de chute de neige
- Le risque sismique

Les risques technologiques

- Le risque de transport de matières dangereuses
- Le risque industriel

Le document qui vous a été distribué avec le Lévis Info de septembre est à conserver précieusement. Il doit être accessible à tout moment même si la probabilité des risques encourus est très faible. Il sera également disponible en téléchargement sur le site internet de la commune.

Concours illuminations de Noël

Le concours, organisé chaque année par la commission communale culture animation, se déroulera du dimanche 1 au vendredi 20 décembre 2013. Pour être primé, les maisons et jardins devront avoir été illuminés dès la tombée de la nuit, jusqu'à 22 heures, pendant toute la durée du concours.

Quatre prix récompenseront les lauréats de l'édition 2013 du concours : le prix de l'originalité, le prix de la plus belle réalisation et du plus bel élément décoré.

Vente de sapins de Noël par la Récré

La Récré propose de livrer à votre domicile votre sapin de Noël et vos cartes de vœux. Epicéa ou Nordmann, petits ou grands, vous trouverez le sapin qui vous convient! Ils seront livrés le samedi 14 décembre. Quant aux cartes de vœux, elles sont comme l'an passé réalisées par une maman amatrice de photographie : elle nous fera cette année voyager au Portugal, au Sénégal, au zoo et dans son jardin!

Les bons de commandes seront déposés dans votre boîte aux lettres et seront aussi en ligne sur le site internet de la mairie. La date limite d'inscription est le 4 décembre.

Les bénéfices générés par cette vente servent à financer des activités et sorties scolaires ainsi que l'achat de matériel pour l'école de Lévis. Pour tout renseignement : hilbert.levis@gmail.com 06 75 44 44 92

Madame, Monsieur,

Début octobre, le Domaine de Coubertin à Saint Rémy les Chevreuse s'est transformé en un véritable laboratoire d'idées : le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse a en effet accueilli le Congrès annuel des PNR, réunissant les délégations des 48 Parcs de France. Durant 3 jours, les 800 participants ont pu débattre, échanger leurs idées et projets, mais aussi visiter, arpenter, découvrir les plus beaux paysages, projets d'économie locale et autres éléments de patrimoine de notre territoire. La randonnée organisée à Lévis Saint Nom a permis aux participants d'aller à la rencontre de l'expérience réussie de la reconversion de la ferme de Bellepanne et, derrière le parc de la mairie, du site de fond de vallée récemment rouvert. Les regards émerveillés des participants face au vallon du Pommeret, nous rappellent notre chance de vivre dans ce territoire d'exception qu'est la vallée de Chevreuse. D'ici 2 mois, vous pourrez vous même jeter un nouveau regard sur le marais de Maincourt, en profitant du sentier pédagogique qui sillonne la roselière.

Votre Maire, Anne GRIGNON

Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse



Les lévisiens du mois : Dany Goussard et Daniel Hervouet



Dany Goussard et Daniel Hervouet sont 2 Lévisiens bénévoles dans une unité de soins palliatifs. Ils nous parlent de leur parcours dans ce bénévolat.

Quand avez-vous eu l'envie de vous engager dans cette action ?

Dany : Travaillant dans la sphère des soins à la personne, j'avais déjà réfléchi à me réorienter vers les soins palliatifs. Je trouvais ce domaine particulièrement intéressant, et je m'étais déjà plongée dans certaines lectures. Mais cela me demandait de refaire des formations relativement longues. J'ai donc

abandonné cette possibilité dans un cadre professionnel. Le hasard a fait, que ma voisine, infirmière dans l'unité de soins palliatifs (USP), m'a orientée vers l'association créée par le Docteur Quenet, médecin-chef à l'époque, au Centre Denis Forestier à La Verrière.

Daniel : comme Dany, ce domaine m'a toujours attiré et je dois préciser que mon métier n'a aucun lien avec le milieu médical. Moi aussi, j'ai commencé par des lectures et des conférences. Deux auteurs sont particulièrement connus dans ce domaine : Marie de Hennezel et Elisabeth Kubler-Ross. Et puis, un jour alors que l'on se connaissait déjà depuis quelques années, Dany m'a parlé de son action. Je l'ignorais complètement et elle ne savait pas non plus que cela m'intéressait. Pour moi, cela a été le déclencheur de mon engagement.

Avoir l'envie, c'est le point de départ, mais comment savoir si on est capable vraiment de le faire ?

Nous sommes au sein d'une association AASP (Association pour l'Accompagnement en Soins Palliatifs) qui nous accompagne au début, et tout au long de notre engagement. Après avoir pris contact avec le coordinateur, et le président de l'association, nous suivons une formation de quelques jours à Paris. Ensuite, nous commençons cet accompagnement en « doublette » avec 1 bénévole en place, pendant +/- 2 mois. Il est très important que la démarche prenne un peu de temps, afin que chacun soit sûr de pouvoir s'engager. D'ailleurs parfois, les volontaires s'en vont après la formation initiale.

Une fois que vous êtes prêts, comment cela se passe-t-il ?

Concrètement, nous intervenons chacun 4 heures par semaine, soit une demi-journée. Le secret de ce centre est la bonne osmose entre le corps médical et les bénévoles. Chacun a son rôle.

A notre arrivée, nous consultons un classeur dans lequel sont consignées les notes de chaque bénévole. Nous ne sommes pas là pour raconter notre vie, mais pour ECOUTER les malades, et/ou la famille. Ou, simplement pour être « présent » auprès du patient qui n'a pas forcément envie, ou besoin de parler.

Une fois par mois, nous nous réunissons pour un « groupe de paroles » avec un psychologue. Une à deux fois par an, des formations nous sont proposées, toujours très enrichissantes, sur des thèmes comme le toucher, l'écoute, la communication non-verbale, etc...

Comment vivez-vous cet engagement ?

Nous n'allons pas rencontrer des malades en phase terminale, mais des personnes en vie que nous accompagnons dans leur chemin. Il est certain que ce n'est pas toujours facile. Nous donnons, mais nous recevons beaucoup en retour, au niveau humain.

Encore une fois, le rôle de soutien de l'association est très important. Nous pouvons les appeler à tout moment, ou suspendre notre engagement si on ne se sent plus apte à le faire.

Il faut dire également que l'unité dans laquelle nous intervenons est remarquable. Le corps médical privilégie au maximum le confort du patient (physique et moral), avec une vraie prise en charge de la douleur, et une grande souplesse des visites. Ce centre est à la pointe dans ce domaine en France, pays où la gestion de la douleur ne semble pas encore être primordiale pour le corps médical, pour qui la mort reste un échec.

Etes-vous nombreux à vous relayer auprès des malades ?

Nous sommes un groupe de 10 bénévoles, et effectivement l'association recherche de nouvelles recrues. Les personnes intéressées peuvent nous appeler, nous pourrons échanger, leur apporter plus de renseignements et les accompagner au sein de l'association, si elles le désirent. Nous pouvons également leur conseiller de se rendre sur le site Internet de l'association JALMALV, à laquelle nous sommes affiliés. Contacts : Mme Dany Goussard : 06 71 80 59 49, Mr Daniel Hervouet : 06 75 10 04 16





Bon vent à Valérie Defrance

Valérie Defrance, Secrétaire Générale à la mairie de Lévis Saint Nom depuis juin 2005, quitte ses fonctions et les Yvelines pour s'installer dans le sud de la France. Après des études de Droit et l'obtention d'un DEA en Droit Public, Valérie Defrance a débuté sa carrière en tant que juriste puis adjointe au directeur des Affaires juridiques à la Mairie de Courbevoie. Elle était en charge du conseil juridique aux élus et aux services de la municipalité et de la gestion des contentieux. Après 7 ans à Courbevoie, étant à la recherche d'un poste plus près du terrain, elle a intégré la Mairie de Lévis Saint Nom en tant que Secrétaire Générale. La mission d'un Secrétaire Général ou d'un Directeur Général des Services est de mettre en place les décisions votées par le Conseil Municipal

en analysant les aspects juridiques, financiers et organisationnels. S'ajoute à ces fonctions, l'encadrement du personnel communal. C'est un poste très complet nécessitant de multiples compétences, que Mme Defrance a assuré avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme. Le Conseil Municipal tient à lui exprimer toute sa gratitude pour ces huit années passées dans notre commune et la remercie pour son investissement sans faille dans ses multiples missions. Anne Grignon et l'ensemble des élus lui souhaitent beaucoup de réussite dans sa future installation.



Bienvenue à Nathan Marcillat

Nathan Marcillat succède à Valérie Defrance à partir de début novembre 2013. Titulaire d'un Master 2 professionnel en Droit immobilier Public de l'Université de Saint Quentin, il occupait auparavant un poste d'adjoint au directeur juridique et marchés publics de la Communauté d'agglomération Chartres Métropole. Anne Grignon et l'ensemble des élus lui souhaitent la bienvenue.

Vigilance cambriolages

Plusieurs maisons ont été récemment cambriolées dans notre commune.

La gendarmerie a recensé 6 nouveaux cambriolages dans la commune en octobre dont un route de Maison Blanche.

Nous faisons déjà appel à votre vigilance dans le Lévis Info de juillet, vous invitant à observer des règles de prudence relatives à la protection de votre domicile, la mise de vos biens à l'abri des regards malveillants et un plus grande attention aux intrus.

Ces règles sont toujours consultables sur la page d'accueil du site internet de la commune.

Il faut également veiller à ne pas laisser dans votre véhicule les clés et papiers de votre domicile, la télécommande de votre portail ou de votre garage.

Pour lutter contre cette recrudescence des cambriolages, n'hésitez pas, comme nous vous le conseillions en juillet, à signaler tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage à la **brigade de gendarmerie de Chevreuse. Tél.: 01 30 52 15 48 ou Tél.: 17.**

Marquage des emplacements de stationnement route de Maison Blanche

Une expérience est menée depuis septembre dans l'objectif de délimiter physiquement les zones de stationnement en complément du marquage au sol de chaque emplacement. Elle se poursuivra jusqu'au mois de juin 2014.

Le test est réalisé sur une longueur de 300 en haut de la côte de la cavée.

L'objectif de cette expérience est multiple

- 1) Rendre les trottoirs accessibles aux piétons
- 2) organiser le stationnement sur la chaussée
- 3) réguler le croisement des voitures
- 4) modérer la vitesse des véhicules

Les délimitations ont été faites dans un premier temps sur les anciens emplacements. Des îlots

mobiles permettent progressivement d'ajuster les délimitations en les adaptant aux contraintes locales de stationnement et de circulation. La difficulté particulière du test est le nombre de véhicules des riverains conjugué à des longueurs de façade de 10 m, côté impair, qui ne permettent pas de créer de nouvelles zones de stationnement. Toutefois, la règle qui s'applique sur l'ensemble de la commune est en priorité le stationnement privatif.

Une réunion de concertation sera menée prochainement avec les riverains.



C.C.A.S.

Allocation Personnalisée d'Autonomie, Création d'une télé procédure

Le site Internet du Conseil général des Yvelines (www.yvelines.fr) vient de se doter d'une télé procédure de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en ligne. Une initiative dont l'objectif est de faciliter et de simplifier l'accès à cette aide. Il est désormais possible de faire puis de suivre sa 1ère demande d'APA à domicile de façon totalement dématérialisée.

Financée par le Conseil général, l'APA est la première des aides dont bénéficient les personnes âgées. Depuis sa création en 2002, dans les Yvelines, 26 049 premières demandes d'APA à domicile ont été accordées, ainsi que 13 025 premières deman-

des d'APA en établissement.

Aujourd'hui, 12 000 personnes bénéficient de l'APA chaque mois.

Une date à retenir pour cette fin d'année, Samedi 7 décembre et ainsi terminer agréablement 2013 lors de notre repas annuel.

Vous recevrez les invitations prochainement afin de préparer la réservation auprès de notre traiteur.

«L'informatique, c'est simple comme un clic... »

Les cours ont repris début Octobre par le rappel des bases, mais rien n'est perdu, hormis pour les «vrais» débutants. Il est donc encore temps de nous rejoindre.

Nous poursuivons cette année dans les mêmes conditions :

Le lundi 17H 30-19H 30, le vendredi 10h-12h, salle de Girouard à côté de la mairie

Il est préférable d'amener son ordinateur portable, mais quelques prêts sont possibles.



Travaux



Enfouissement des réseaux route de Maison Blanche



Rénovation du chalet du TCL avec sécurisation des ouvrants



Plateau d'évolution d'Yvette



L'école des Sources maintient ses effectifs à la rentrée avec un total de 141 élèves



Ecole élémentaire : 90 élèves

CP	17 élèves, professeur C. Chenal
CE1	14 élèves, professeurs E. Thorin et C. Chenal
CE2	26 élèves, professeurs E. Thorin et G. Follezou
CM1	13 élèves, professeur G. Follezou
CM2	20 élèves, professeur L. Lavergne

École maternelle : 51 élèves

PS	15 élèves, professeur F. Magar
MS	22 élèves, professeurs S. Darlot et F. Magar
GS	14 élèves, professeur S. Darlot

Les Petits Câlins



Une Nouvelle directrice

Gwenaëlle Abib a pris la direction du Centre de Loisirs à la rentrée de septembre

Âgée de 30 ans, Gwenaëlle est professionnelle de l'animation. Titulaire du BPJEPS option «loisirs Tous public», qui lui permet de diriger de grosses structures, expérimentée après la direction de 2 centres d'accueil et diverses activités d'encadrement de loisirs, elle a choisi de diriger un Centre de Loisirs à taille humaine



comme celui de Lévis Saint Nom.

En réponse à nos questions, Gwenaëlle Abib, nous dit vouloir offrir aux jeunes lévisiens des activités en harmonie avec le cadre magnifique de la commune.

Elle mettra tout en œuvre pour que l'accueil de loisirs des mercredis et vacances ainsi que les accueils périscolaires du matin et du soir ne soient pas uniquement une «garderie» (mot qu'elle espère voir disparaître petit à petit...) mais qu'ils soient également des moments d'échanges, de jeux variés, d'apprentissage de la vie en collectivité... Outre les activités physiques ou manuelles proposées, ou le temps d'étude surveillée, chaque moment est important (le repas, le goûter, le lavage des mains, l'énigme du soir...) et peut devenir matière à apprendre, à s'amuser,



à s'exprimer tout en respectant l'autre, les locaux... Le but est que chaque enfant se plaise dans le groupe et ait la possibilité de montrer ses talents, de découvrir des activités, et qu'en somme venir à l'accueil périscolaire ou à l'accueil de loisirs soit agréable.



Durant les vacances de la Toussaint, les enfants ont eu l'occasion de faire un «tour du monde en 9 jours !» nous avons traversé les continents en découvrant au fil des activités des sports, jeux, danses, arts, spécialités culinaires et coutumes qui caractérisent ces différentes régions du monde.



PNR de Chevreuse : Utopies réalistes, Appel à projets

La première session d'appel à projets «Utopies réalistes» qui a eu lieu en 2012, a distingué 8 projets qui vont bénéficier d'une aide financière de la part du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Parmi les lauréats :

- Les fruits du voisin : système de redistribution des surplus de récoltes des jardins des particuliers.
- Maison de l'abeille à Bullion : construction d'un lieu pédagogique pour promouvoir l'abeille noire.
- Création d'un jardin permaculturel à la ferme de Buloyer de Magny-les-Hameaux.

- Construction d'une serre solaire passive pour une production potagère à Milon-la-Chapelle.
- Jardin médiéval ouvert au public à l'abbaye Notre Dame de la Roche à Lévis-Saint-Nom.
- Mise en oeuvre d'un bio granulat composé de noyaux de fruits à Chevreuse.

Si vous aussi, vous avez un projet écologique et innovant dans les domaines suivants : architecture, patrimoine, énergies renouvelables, récupération, urbanisme, paysages et ingénierie écologique, la 2e session d'appel à projets est ouverte jusqu'au 10 décembre 2013 ! Renseignements : Betty Houguet, Tél. : 01 30 52 09 09 - mail : ecohabitat.pnr.chevreuse@orange.fr



Résumé des réunions du conseil municipal

Séance du 18 septembre 2013

Convention d'occupation privative avec BOUYGUES TELECOM

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Décision modificative

Le conseil adopte la décision budgétaire modificative n°1 du budget de la commune.

Rapport d'activités du SICTOM

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités du SICTOM de la région de Rambouillet

pour l'année 2012.

Convention avec la SAUR

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Mise à jour du régime indemnitaire du personnel

Le conseil décide, dans la limite des crédits inscrits au budget, la mise à jour des différentes indemnités pendant les différents congés et en précise les modalités de calcul et d'attribution.

Décisions prises par le Maire par délégation

du Conseil Municipal

La mission de coordination SPS pour la construction d'un centre de loisirs et l'extension des locaux du centre polyvalent est confiée à l'entreprise QUALICONSULT.

Questions diverses

- Point sur les changements de personnel au sein de la Commune et de la Caisse des Ecoles.
- Etat des déclarations d'intention d'aliéner parvenues en mairie cet été.

- La communication entre certains riverains et l'entreprise en charge de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux route de Maison Blanche a été problématique.

- Il est évoqué le manque d'harmonisation des couleurs utilisées pour les ravalements des murs sur la commune.
- Il est proposé que la chicane provisoire installée Route de Maison Blanche soit modifiée.

Agenda Novembre

- Samedi 16** : Permanence UFC Que Choisir, 10-12h, salle polyvalente
- Samedi 16** : Assemblée paroissiale, 11h, Centre polyvalent
- Samedi 16** : Concert pop/rock, 20h30, salle polyvalente (F2L et La Récré)
- Dimanche 17** : Concert « Les Trompes de Dampierre », 17h30, Église (EOL)
- Jeu 21** : Repas de fin d'année avec animation et bal (JA)
- Samedi 23** : 14h «Beaujolais-tennis». Doubles-surprises suivies d'un pot amical (TCL)
- Samedi 23** : Concert alto/piano, visite abbaye, Abbaye Notre Dame de la Roche (Festival «Nomade en Liberté»)
- Samedi 23** : Concert de a Sainte Cécile, 18h, salle polyvalente
- Vendredi 29** : Projection suivi d'un débat avec un naturopathe local, 20h30 (Graines et Cultures)
- Samedi 30** : Opéra «Le Roi Carotte», interprété par le Petit Atelier Lyrique, salle polyvalente (F2L)

Décembre

- Mercredi 4** : date limite pour commander sapins et cartes de vœux (La Récré)
- Samedi 7** : Permanence UFC Que Choisir, 10-12h, salle polyvalente
- Samedi 7** : Repas de fin d'année (CCAS)
- Samedi 14** : Café littéraire, 10h30 - 12h00, salle polyvalente
- Samedi 14** : 14h «Noël des enfants du tennis», mini matchs de mini-tennis, animations, goûter (TCL)
- Samedi 14** : livraison des sapins (La Récré)
- Jeu 19** : Goûter de Noël, bal (JA)
- Samedi 21** : Permanence UFC Que Choisir, 10-12h, salle polyvalente
- Samedi 21** : Fête de fin d'année, salle polyvalente (5 Tigres)

Janvier

- Samedi 4** : Permanence UFC Que Choisir, 10-12h, salle polyvalente
- Samedi 11** : Café littéraire, 10h30 - 12h00, salle polyvalente
- Jeu 16** : Assemblée générale - inscription des nouveaux membres - bal (JA)
- Samedi 18** : Cérémonie des vœux 2014, 11h salle polyvalente
- Samedi 18** : Permanence UFC Que Choisir, 10-12h, salle polyvalente
- Samedi 18** : Concert, 20h30 Notre Dame de la Roche (Orgue de Roche)
- Dimanche 19** : 14h «Galette du tennis», Doubles-surprises suivies de la traditionnelle galette (TCL)
- Samedi 25** : Audition piano, salle Polyvalente (F2L)
- Dimanche 26** : Bal country, salle polyvalente (LDLC)

Février 2014

- Samedi 1er** : Forum des métiers (CCAS)
- Samedi 1er** : permanence UFC-QC
- Samedi 8** : Concert, salle polyvalente (F2L)
- Samedi 8** : Café littéraire, 10h30 - 12h00, salle polyvalente

Café littéraire tous les 2ème samedi de chaque mois, 10-12h, Centre Polyvalent (Graines et Cultures)

Permanence UFC Que Choisir les 1er et 3ème samedis de chaque mois (10-12h,) et sur rendez-vous le mardi après-midi.

Programme «Habiter mieux dans les Yvelines»

Si vous êtes propriétaire d'un logement construit depuis plus de 15 ans et que vous envisagez des travaux d'amélioration d'au moins 25% de la performance énergétique, vous pouvez, sous certaines conditions de ressources, bénéficier de subventions pour vous aider à financer vos travaux.

Dans le cadre d'un partenariat Etat, Anah, Conseil général, Conseil régional et communes l'aide financière peut aller jusqu'à 80% des dépenses engagées.

Pour savoir si vous êtes éligible au programme Habiter Mieux et connaître l'estimation de l'aide financière qui pourrait vous être versée rendez vous sur : www.yvelines.fr/habitermieux/
Contact : 01 30 84 30 80 ou habitermieux@yvelines.fr

Journée défense et citoyenneté

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Elections municipales et européennes

Les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014, les élections européennes le 25 mai 2014.

Pour pouvoir voter, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :
- soit en se rendant à la mairie de Lévis Saint Nom avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),

- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,

Pour ceux d'entre vous qui vivaient à l'étranger et qui étaient inscrits sur la liste consulaire sans avoir demandé leur radiation en quittant le pays peuvent le faire en France en remplissant le formulaire cerfa N° 14040*02 à télécharger sur internet (l'adresse du retour du document est indiqué sur le formulaire).

Etat civil

Naissances

ARNOU Hugo né le 10/7/2013
SABIN ROUSSEAU Lola née le 9/8/2013
AGUILA Maxence né le 6/9/2013
PÉRO Corwin né le 21/9/2013
LACOUR Bastien né le 21/10/2013
MERIGEAU BOTERF Philaé née le 6/10/2013
BARREIRA BUCHER Alexis né le 11 /10/ 2013

Mariage

M. GUIM Hervé et Mlle TURBEZ Alexandra mariés le 6/7/2013
M. DISCAZEAUX Bertrand et Mlle SIWEK Ophélie mariés le 20/7/2013
M. MARCHAND Frédéric et Mlle GRANDCHAMP Camille 27/7/2013

Décès

Mme MAUBOUSSIN Marie décédée le 7/7/2013
Mme LESCOUET Lucie décédée le 21/6/2013
Mme BELBACHIR Alberte décédée le 31/8/2013



Le coin du jardinier

L'hiver va s'installer avec sa cohorte de brouillards, de pluie et de froid. L'activité au jardin se ralentit mais nous pouvons mentionner cependant quelques travaux à faire durant cette période:

Vous pouvez récolter les graines de fleurs telles que les oeillets d'Inde, soucis, capucines, roses trémières, cléomes, lupins, croscmias, gaillardes, belles de nuit et les faire sécher. Elles se conserveront alors jusqu'au printemps soigneusement installées au sec si possible dans un récipient opaque. Il est souhaitable de mentionner aussi le nom, la couleur et éventuellement la date.

Multipliez aussi les pivoines et les narcisses en divisant les souches. Une division tous les 3 ans est dans la bonne moyenne.

Vous pourrez aussi tailler les arbustes à floraison estivale comme les buddléias (ou arbres à papillons).

Mais ce sera surtout le grand moment de planter les arbres et arbustes «à racines nues» si le sol n'est pas gelé ou trop détrempé. Avant vous aurez à préparer le sol pour vos futures plantations par bêchage et apport d'amendements.

Protégez avec un voile d'hivernage les plantes et les arbustes les plus fragiles situés sur les terrasses et balcons. Soulevez le voile lorsque les températures sont clémentes mais ne pas oublier de le remettre le soir.

Plantez les rosiers qui demandent une exposition ensoleillée et une terre de jardin riche et fertile. Il s'agit de bien préparer le terrain en bêchant et en incorporant du terreau et du fumier en poudre dans le trou de plantation. Si la terre est trop lourde, ajoutez un amendement sous forme de gros sable et mélangez bien le tout. Si vous souhaitez planter des rosiers à un endroit où il y en a déjà eu, remplacez la terre sur au moins une profondeur de 50 cm et apportez une bonne terre de jardin enrichie par une fumure organique.

Elaguez les vieux arbres, tous les 4 ou 5 ans, en supprimant le bois mort et, au centre, les branches en surnombre. Protégez les plaies de taille avec un mastic à cicatiser.

Il est maintenant interdit de brûler les végétaux. Il reste donc les solutions de la déchetterie ou celle du broyage. Par les quantités concernées j'ai personnellement choisi cette deuxième possibilité mais il faut un bon broyeur ce qui est assez onéreux. Cela permet de recycler ce matériel végétal et de faire bénéficier vos jardins d'un apport de matière organique supplémentaire. Mais cela fait du travail supplémentaire et cela bouscule aussi nos habitudes.

Arrachez et rentrez les plantes bulbeuses à floraison estivale tels que les glaïeuls, Cannas, bégonias tubéreux ou encore Dahlias.

Préparez les emplacements de vos massifs de bulbes à floraison printanière en enlevant les mauvaises herbes et effectuez la plantation des bulbes comme les tulipes, narcisses, crocus, jacinthes, fritillaires... Celle-ci pourra être réalisée jusque vers la mi-décembre.



Réalisez la plantation des arbustes de terre de bruyère à feuillage persistant : rhododendrons, camélias, azalées.
A bientôt et bon jardinage.
Daniel de l'AMICALE

Vos petites annonces

Ordinateur

Cours d'informatique à domicile et dépannage: initiation à windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation internet, Wi-Fi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc...
Tarifs sur mon site internet : <http://www.diadem.1s.fr/>
Tél 09.52.61.04.78 après 19H chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-
Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 -Site : www.levis-saint-nom.fr
E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Le coin des Associations

Les 5 Tigres



Après une année riche en événements et le voyage au Vietnam de l'été 2013, l'école des 5 tigres aborde cette nouvelle année avec assurance. Les jeunes élèves grandissent en même temps que l'école et nous étions impatients de les revoir. Certains s'entraînent depuis l'enfance et entrent à présent dans l'âge adulte ! Quelle fierté pour nous de forger la jeunesse !

C'est dans cette même optique d'évolution et d'épanouissement personnel que nous espérons voir les anciens et nouveaux élèves donner le meilleur d'eux-mêmes dès la rentrée.

Cette année semble se placer sous le signe de l'expansion, avec un public de plus en plus large et diversifié.

Peu importe votre âge ou condition physique actuelle, il est encore temps de nous rejoindre ! N'hésitez pas à nous contacter et profitez de l'occasion de ce début d'année pour commencer ou reprendre une activité sportive dans les meilleures conditions.

Sachez également que vous pouvez assister à un cours en tant que spectateur dans la salle polyvalente de Lévis Saint nom sur simple demande. Notre équipe sera heureuse de vous y accueillir et de vous présenter l'art martial vietnamien : le Vovinam Viet Vô Dao.

Contact : ecoledes5tigres@gmail.com ou 06.86.96.15.92

Haras de la Gire

Les Championnats de France d'équitation se sont disputés du 20 au 28 juillet au Parc Équestre Fédéral à Lamotte Beuvron. Le Haras de la Gire s'y est illustré avec

Manon Razafindrasata, sur Ulysse Bruère, qui décroche une médaille d'Or dans l'épreuve «Top Model»,

Vincent Klein a fini 2ème de la Coupe de Hunter avec son cheval Timberland 14,

Claire Félix a elle terminée 10ème du Critérium de Hunter avec Soprane Brécourt.

Les Coach du Haras de la Gire ont eux aussi été représenter les couleurs du Poney Club aux Championnat de France des Enseignants à l'École Nationale d'Équitation de Saumur les 7 et 8 Octobre 2013.

En photos : **Manon** et Ulysse, **Clara Warscotte** et Erbord, **Cécile Dellaca-Minot** et Isis du Montier.



La troupe de théâtre : « TBL - Le Boulevard de Lévis »

TBL remercie son public après ses 8 représentations de «La sœur du grec» d'octobre 2013.



La troupe de théâtre : «TBL - Le Boulevard de Lévis» remercie très sincèrement et très chaleureusement ses spectateurs de Lévis Saint Nom et d'ailleurs.

Cette année, vous avez été des centaines à nous applaudir et à nous encourager, ce qui restera comme un excellent souvenir, mais année après année, vous êtes toujours présents, fidèles supporters. La chaleur et la joie qui se dégagent de nos échanges, nous incitent à devenir toujours plus exigeants dans nos choix de pièces de théâtre.

Le théâtre est un spectacle vivant et pour qu'il vive encore, il lui faut des comédiens sur la scène, et des spectateurs qui les encouragent, les boostent, les sur-motivent !

L'accueil que vous avez réservé à notre pièce de l'année 2013, «La sœur du grec», fut des plus enthousiaste et formidable. On veut croire, à travers vous, à notre réussite amplifiée par votre générosité et votre sympathie à nous soutenir.

La réussite dépend de la pièce, de ses dialogues, de ses pirouettes situationnelles et de son rythme. Mais par seulement ; le succès dépend également de la capacité, pour les comédiens, à tra-

duire cette écriture et ces dialogues en émotions comiques touchant les spectateurs. Bravo à ceux qui vous ont fait rire et merci aux autres qui vous ont accueillis.

Il ne reste maintenant qu'à nous tourner vers le grand chantier de la recherche de notre spectacle de l'année 2014, là où tout commence, y compris le début de nos folles espérances : tiendrons-nous encore dans nos mains, la pièce qui poursuivra la belle aventure entre vous et nous ? A TBL, nous l'espérons tous !

Un grand merci et un grand bravo à vous, fidèles, enthousiastes et joyeux spectateurs !





Jeunes d'Autrefois

Les vacances dans les Vosges, en Alsace et en Allemagne, organisées par notre club du 06 au 14 Septembre 2013, se sont déroulées dans une très bonne ambiance malgré un temps souvent couvert : visites de Fribourg, Strasbourg (où les cigognes sont de retour), Epinal (l'imagerie en activité), Saint-Dié, la route des vins, Obernai, Colmar et surtout la journée exceptionnelle passée à Kirrwiller où nous avons assisté à un spectacle inoubliable au «Royal Palace», avec des attractions de tout premier ordre et la présence en invité d'honneur du grand et jeune ténor AMAURI VASSILI qui a eu droit à une ovation bien méritée.



Nous avons terminé notre voyage par une visite plus simple, une fabrique d'excellents bonbons dont certains nous rappelaient notre enfance, bonbons plutôt rares dans le commerce actuel.

Le Jeudi 19 Septembre a été pour tous l'occasion d'honorer notre centenaire Ernst Olsen, membre du Club depuis sa fondation : goûter, musique, danse et un cadeau amplement mérité. Occasion également pour associer son épouse Denise qui a longtemps œuvré pour le Club et à qui nous offrons toute notre gratitude.

Le CCAS s'est joint à notre petite fête et a apporté son obole, nous lui en sommes très reconnaissants.

Le 3ème jeudi de novembre, se fera notre repas gastronomique de fin d'année avec nos musiciens habituels. En prestation artistique nous aurons le plaisir de recevoir le chanteur Dominique POURRE dont certains ont déjà eu l'occasion d'apprécier le talent lors d'une réunion privée.



A noter dans vos agendas :

- **Samedi 16 novembre à 21h00 : un concert rock, «Tribute to the rock»** par Jissey, qui interprétera des standards du rock, Chuck Berry, Rolling Stones, U2, Beatles, Brian Adams Free, The Face, Eddie Cochran, Tina Turner, Janis Joplin, Otis Reading... Tarif réduit en prévente, en réservant avant le 12 novembre via concertlevis@gmail.com

- **Samedi 30 novembre, à 19h30 : un opéra d'Offenbach : «le Roi carotte»** par le Petit atelier Lyrique. Un spectacle alliant humour, fantaisie et satire sociale. Réservation au 06 75 01 92 70 De retour à Paris, après les événements tragiques de la commune, Offenbach créé au théâtre de la gaité le 15 janvier 1872 «Le Roi Carotte» sur un livret de Victorien Sardou, opéra féerie en 4 tableaux.

« Le prince Fridolin s'apprête à se fiancer avec la princesse Cunégonde lorsqu'il est supplanté par le Roi Carotte. Les courtisans de Fridolin sont ensorcelés par la fée coloquinte. Le bon génie Robin, la jeune Rosée du Soir et quelques courtisans veillent sur Fridolin. Pour reconquérir son royaume, Fridolin ira jusqu'à Pompéi pour retrouver l'anneau magique du roi Salomon. Ce spectacle qui a été présenté en Mai au mois Molière à Versailles est accessible aux enfants.



AMAP de Lévis Saint Nom

Les nouveaux contrats ont commencé: 17 paniers et 11 demi-paniers, contrats-oeufs et contrats-pains. Si vous ne souhaitez pas vous engager pour une durée déterminée, vous pouvez vous inscrire sur notre liste de paniers relais (achat du panier d'un Amapien absent) Pour tout renseignement : imbault@free.fr, f-magar@orange.fr

Cafés littéraires

Tous les 2èmes samedis matin du mois à 10h30 dans la petite salle du centre polyvalent

Notre sélection parmi la rentrée littéraire 2013:

- Lettre à Helga de Bergseinn Birgisson
- La garçonnière d'Hélène Grémillon
- Petites scènes capitales de Sylvie Germain
- Esprit d'hiver de Laura Kasischke
- La grâce des brigands de Véronique Ovaldé
- La confrérie des chasseurs de livres de Raphaël Jérusalmy

Ciné-débat : Vendredi 29 Novembre : Projection suivi d'un débat avec un naturopathe local, 20h30 (entrée : 3 euros)



Notre Dame de La Roche

L'association Notre Dame de la Roche a été primée par le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, dans le cadre du premier appel à «Utopies Réalistes» du parc, pour son projet de création d'un jardin médiéval et d'un conservatoire de plantes sauvages et condimentaires.

La journée du patrimoine a été un nouveau succès avec l'accueil de plus de 200 visiteurs le dimanche 15 septembre.

Le 22 septembre, Notre Dame de la Roche fut une étape de la «balade» annuelle de la Récré le temps d'un pique-nique et d'une visite de l'abbatiale.

Le 23 novembre un duo piano alto donné dans le cadre du Festival «Nomade» de Saint Lambert des bois organisé par l'association Calisto235. 2 formules sont proposées : le concert seul à 20h30 ou le concert précédé à 18h d'une visite de Notre Dame de la Roche suivi d'un buffet.



EOL a organisé 2 concerts à Lévis (Notre Dame de la Roche et église de Lévis) dimanche 13 octobre, dans le cadre du parcours pédestre «la route des orgues», reliant l'église de Magny les Hameaux à celle de Lévis Saint Nom. La route des Orgues a été suivie par une centaine de personnes.

Le prochain concert du Festival EOL sera donné **dimanche 17 novembre** avec les « Trompettes de Dampierre ».



A découvrir : www.ufc-levis78.org

Nous sommes heureux de vous accueillir sur notre nouveau site Internet. Rénové, «relooké», il s'enrichira progressivement pour vous proposer encore plus d'informations.

Projet de Loi Consommation

Le texte du projet de loi relatif à la consommation poursuit son parcours parlementaire. Après avoir été adopté par le Sénat le 13 septembre, il sera examiné en deuxième lecture à l'assemblée nationale, a priori, courant décembre. Nous suivons ce dossier attentivement.

Payer son gaz moins cher !

La presse s'en est fait largement l'écho, l'UFC-Que Choisir a lancé en juillet un appel d'offres auprès des fournisseurs de gaz naturel, sur le principe des enchères inversées, afin d'obtenir le prix le plus compétitif possible. Au final, le fournisseur alternatif Lampiris s'est engagé à offrir un prix au kWh, au moins 13% moins cher que le tarif réglementé d'octobre, voire plus en fonction de la mobilisation des consommateurs. Si vous êtes concerné, vous avez jusqu'au 25 novembre pour vous inscrire sur le site www.gazmoinscherensemble.fr, le prix final sera communiqué le 26 novembre.

Retrouvez-nous à nos permanences sans rendez-vous le 1er et le 3ème samedi du mois de 10h à 12h au Centre Polyvalent d'Yvette ou sur rendez-vous, le mardi après-midi.

